

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 828)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 173

présenté par

M. Poisson, Mme Dalloz, M. Straumann et M. Le Mèner

ARTICLE 23

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement en cohérence avec les amendements de suppression déposés antérieurement.